

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° DNCMP/269/F/2025-2026 POUR
LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAUX POUR LES
NOUVELLES AGENCES ET ANTENNES RESPECTIVES DE
L'I.N.S.S

Date de publication : 23 / 12 / 2025
Date d'ouverture des offres 12 : 01 / / 2026

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S) » invite par le présent Avis d'Appel d'Offres les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés pour la fourniture de mobiliers de bureaux pour les nouvelles Agences et Antennes respectives de l'INSS.

2. Allotissement

Le marché est constitué de 5 lots à savoir :

- Lot n°1 : - Mobiliers de bureau pour la Province BUHUMUZA
- Lot n°2 : - Mobiliers de bureau pour la Province BUJUMBURA
- Lot n°3 : - Mobiliers de bureau pour la Province BURUNGA
- Lot n°4 : - Mobiliers de bureau pour la Province BUTANYERERA
- Lot n°5 : - Mobiliers de bureau pour la Province GITEGA

3. Financement du marché

L'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2025-2026.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est en cinq lots et un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

4. Délai d'exécution (livraison)

La fourniture et la livraison de mobiliers aux agences ou antennes respectives sont à exécuter dans un délai maximum de 45 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive du marché.

5. Condition de participation

- a. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

2

- b. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 et 162 du Code des Marchés publics, édition 2018.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

- a. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269574, moyennant le paiement de Cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) sur le compte de transit des recettes non fiscales n° cc 10003 ouvert à la BRB et de Cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) sur le compte n° cc10261 ouvert à la BRB au nom de l'I.N.S.S. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S), au cinquième étage bureau n° 506. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
- b. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

7. Présentation de l'offre

- a. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre, l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés.
- b. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de Deux Cent Mille Francs Burundais (200.000 FBU) pour chaque lot conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S), dans son secrétariat central, Tél : 22269508 ou 22269544, au plus tard le .../.../2025 àheures.

Les offres remises en retard ne sont pas acceptées.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de micro finance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **DEUX CENTS MILLE FRANCS BURUNDAIS (200.000FBU)** pour chaque lot conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et chaque lot est indépendant.

(Signature)

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat Central de l'INSS (Bureau n° 13 au Rez de Chaussée) au plus tard le 12/01/2026 à heures. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 12/01/2026 à 09 h 30' en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle habituelle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S) Immeuble siège, cinquième étage.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être signé par tous les membres de la commission chargée d'ouvrir les offres du présent marché et un représentant de la DNCMP sera présent à la séance d'ouverture.

12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

- a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :
 - La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
 - Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
 - L'attestation de non-redevabilité en original et en cours de validité délivrée par l'I.N.S.S du Burundi ;
 - L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en cours de validité délivrée par les Services de l'OBR ;
 - Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
 - L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité ;
 - Adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
 - Copie des statuts de la société (Personne Morale) ;
 - Le registre du Commerce (Copie) ;
 - L'acte d'engagement établi suivant le modèle ;
 - N'avoir pas reçu la mise en demeure dans les marchés antérieurs.
- b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :
 - L'acte de soumission établie suivant le modèle en annexe ;
 - Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
 - Le devis quantitatif et estimatif
 - Le délai de livraison de mobiliers du marché.

N.B : L'absence et/ou la non-conformité de l'un des documents cités à la clause 12 entrainera l'élimination de l'offre conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

7

13. Critères d'évaluation

- 13.1 Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante.
- 13.2 Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

14. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :
Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269504 ou 22269544.

Bujumbura, le 17 / 12 / 2025

LE DIRECTEUR GENERAL

Emmanuel MIBURO

Général Major

